

Détecteur Solo Sensor^{MC}

No de cat. ZLS05-ILW

AVERTISSEMENTS

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE DE DÉCHARGE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder au câblage!
- Le produit décrit aux présentes est pour l'intérieur seulement.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- Le produit décrit aux présentes doit être installé et utilisé conformément aux codes de l'électricité en vigueur.

DI-000-ZLS05-55B

DIRECTIVES

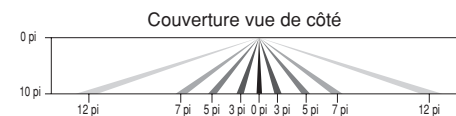
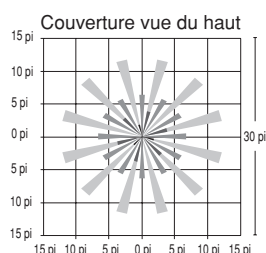
FRANÇAIS

DESCRIPTION

- Le modèle ZLS05-ILW de Leviton est un détecteur d'occupation et d'exploitation de la lumière ambiante à basse tension conçu pour être directement installé dans un luminaire intérieur. Il peut assurer une gradation de 0-10 V c.c. de régulateurs de DEL individuels, et requiert pour lui-même une alimentation auxiliaire de 12-24 V c.c. On peut en configurer le profil et les réglages de sortie au moyen de sélecteurs ou de la télécommande ZLSOR-RA1 à infrarouge de Leviton.
- Des fonctions d'exploitation de la lumière ambiante peuvent être activées au moyen de la télécommande à infrarouge afin que l'intensité lumineuse du luminaire soit automatiquement réglée en fonction de la luminosité disponible et des paramètres d'activité et de veille définis par les utilisateurs. Quand ces fonctions sont désactivées, le luminaire se tamisera au niveau de veille une fois le délai de maintien écoulé. En l'absence de mouvements, le luminaire s'éteindra ensuite après la durée de veille.
- Le détecteur emploie une technologie à infrarouge passif (IRP) pour contrôler les lieux et commande le luminaire dans lequel il est installé en fonction de paramètres choisis par les utilisateurs. Il est possible de désactiver la détection à IRP au moyen de la télécommande à infrarouge. Le luminaire restera alors allumé, que les lieux soient occupés ou non; si les fonctions d'exploitation de la lumière ambiante ont été activées, elles continueront de fonctionner.
- Le détecteur peut être installé dans un luminaire par le fabricant de ce dernier. Le cas échéant, il faut se reporter aux documents se rapportant à ce luminaire en ce qui a trait aux méthodes, moyens et exigences d'installation.

REMARQUES

- Le détecteur requiert un régulateur à mise hors tension progressive de 0-10 V avec une source d'alimentation auxiliaire.
- Si le détecteur est installé dans un luminaire pour en remplacer un autre, il faut se reporter aux directives qui accompagnent ce premier pour savoir comment procéder.
- Le détecteur est conçu pour être installé à une hauteur de 8 pi (2,4 m) à un ratio espacement/hauteur d'installation des luminaires de 1:1.
- La hauteur maximale d'installation est de 10 pi (3,1 m).



■ Mouvements de petite amplitude
■ Mouvements de grande amplitude

Fiche technique

Valeurs d'entrée	12-24 V c.c., classe 2, 50 mA
Sortie de gradation	0-10 V, 25 mA (absorption)
Utilisation	Équipement de gestion de l'énergie
Cote d'étanchéité	IP20
Température de fonctionnement	-20 à 70 °C (-4 à 158 °F)
Température de rangement	-20 à 85 °C (-4 à 185 °F)

INSTALLATION

AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE DE DÉCHARGE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder au câblage!

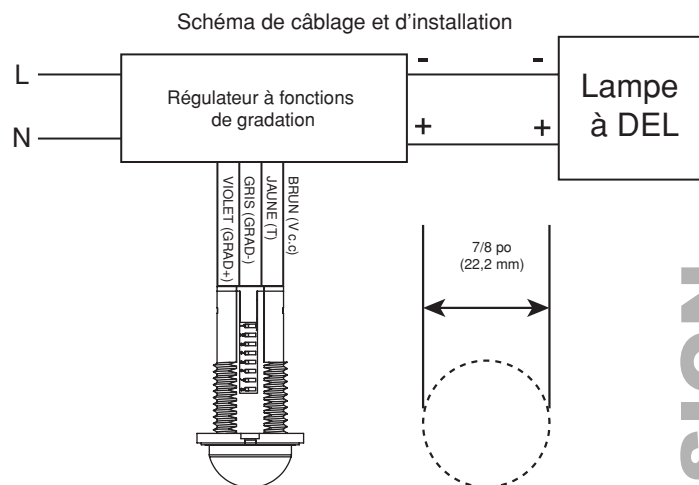
1. Confirmer les réglages par défaut des sélecteurs et les configurer au besoin.
 - Niveau d'éclairage requis : 100 %
 - Délai de maintien : 10 secondes
 - Intensité de veille : 20 %
 - Durée de veille : 30 minutes
2. Insérer le détecteur dans le luminaire par un trou rond poinçonné de 7/8 po (22,2 mm) et l'assujettir au moyen du contre-écrou en plastique fourni.
 - Se reporter au schéma.
3. Raccorder le détecteur au régulateur de DEL et rétablir le courant.
 - Se reporter au schéma.
 - Se servir de fils d'un calibre de 18 AWG ou plus gros résistant à au moins 90 °C.
4. Quand il est alimenté pour la première fois, le détecteur peut exiger une période de réchauffement de 40 s au plus.
5. Regarder le témoin rouge pour confirmer que le détecteur fonctionne.

POUR UN RENDEMENT OPTIMAL :

La lentille du modèle ZLS05 divise son champ de vision en douzaines de zones de détection. Son capteur est sensible à la chaleur dégagée par le corps humain. Pour le déclencher, il faut passer d'une zone à une autre. La détection est donc plus efficace quand les mouvements traversent son champ de vision, et l'est moins quand on se déplace vers le dispositif ou quand on s'en éloigne. Il faut tenir compte de ces facteurs quand on lui choisit un emplacement. Il est aussi à noter que le détecteur réagit aux variations rapides de la température; on doit donc s'assurer de ne PAS l'installer près de radiateurs, d'échangeurs d'air, de climatiseurs, etc. Les courants d'air chaud ou froid seront également pris pour des mouvements et déclencheront une action si le dispositif est installé trop près. On recommande de fixer le détecteur à une distance d'au moins 6 pi (2 m) des sources de chauffage ou de climatisation. On recommande en outre de ne PAS le placer directement en dessous d'une grosse source lumineuse. Les lampes à incandescence d'une puissance supérieure à 100 W dégagent beaucoup de chaleur, entraînant des changements de température qui peuvent déclencher le dispositif. Il devrait être fixé à une distance d'au moins 6 pi (2 m) des lampes d'une telle puissance. S'il faut l'installer plus près d'un luminaire, celui-ci devrait être doté d'une lampe moins forte. Si on veut profiter des fonctions d'exploitation de la lumière ambiante, il faut installer le détecteur dans un luminaire situé à un endroit qui reçoit suffisamment de cette lumière.

MODE D'EMPLOI

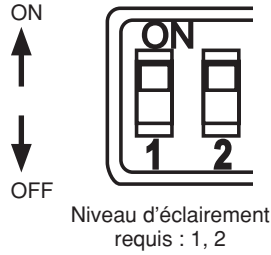
Le détecteur Solo Sensor (ZLS05) est conçu pour fonctionner suivant la configuration de ses sélecteurs ou les signaux de la télécommande ZLSOR-RA1. Se reporter aux directives qui accompagnent cette dernière pour en savoir plus sur son fonctionnement.



CONFIGURATION

NIVEAU D'ÉCLAIREMENT REQUIS

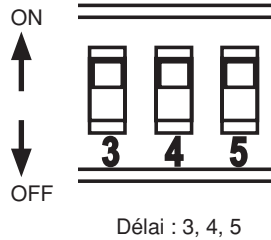
Réglage de l'intensité lumineuse requise. Quand des mouvements sont détectés, l'éclairage s'allume au niveau d'éclairage requis par les occupants. Si les fonctions d'exploitation de la lumière ambiante sont activées, ce niveau diminuera suivant la luminosité des lieux, en allant aussi bas que l'intensité de veille au besoin.



Niveau d'éclairage requis		
1	2	%
↓	↓	70 %
↓	↑	80 %
↑	↓	90 %
↑	↑	100 %

DÉLAI DE MAINTIEN

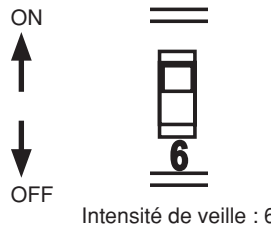
Réglage du délai d'éteinte requis. Les luminaires resteront allumés tant qu'il ne sera pas écoulé. Tout mouvement détecté durant ce délai aura pour effet de redémarrer le décompte.



Délai			
3	4	5	
↓	↓	↓	10 secondes
↓	↓	↑	30 secondes
↓	↑	↓	1 minute
↓	↑	↑	3 minutes
↑	↓	↓	5 minutes
↑	↓	↑	10 minutes
↑	↑	↓	15 minutes
↑	↑	↑	30 minutes

INTENSITÉ DE VEILLE

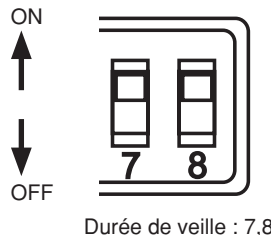
Réglage de l'intensité lumineuse en période de veille. Une fois le délai de maintien écoulé, les luminaires se tamiseront à cette intensité.



Intensité de veille	
6	%
↓	20 %
↑	50 %

DURÉE DE VEILLE

Réglage de la durée de la période de veille. Les luminaires resteront allumés à l'intensité de veille durant ce temps.



Durée de veille		
7	8	
↓	↓	1 minute
↓	↑	30 minutes
↑	↓	60 minutes
↑	↑	+ ∞

ÉNONCÉ DE LA FCC :

Le produit décrit aux présentes a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe A, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand de l'équipement est utilisé en milieu commercial. Le produit génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. L'utilisation de ce produit dans des milieux résidentiels risque de causer des parasites nuisibles, dans lequel cas l'utilisateur devra rectifier la situation à ses frais.

Toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton Manufacturing Co. pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit décrit aux présentes.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DU FOURNISSEUR AUX EXIGENCES DE LA FCC

Le modèle ZLS05-ILW est fabriqué par Leviton Manufacturing Co., Inc. 201 North Service Road, Melville, NY 11747 <http://www.leviton.com>. Ce produit est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences reçues d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

ÉNONCÉ D'INDUSTRIE CANADA :

Le produit décrit aux présentes est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS

Leviteon garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviteon, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviteon sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviteon du Canada S.R.L., au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviteon exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée.** mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. **Leviteon décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

Ligne d'Assistance Technique : 1-800-405-5320 (Canada seulement) www.leviton.com